



MILTA

BERRI

« En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. » *Albert Camus (1913-1960)*

Année 7, n° 10 - février 2014
ISSN : 1967-5232

Editorial Février 2014

Dans ce numéro :

Editorial	1
Faire de la politique autrement	2
2008-2013 - Notre présence au Conseil Municipal	3
L'énorme retard de l'assainissement collectif	4
Quelques éléments financiers	5
Entre Nive et Adour	6
Prix de la cantine	7
Modification PLU de trop	7
Pour 82 372€, le gazoduc coupera Villefranque en 2	8
LGV : La Grande Vanité	9
Elections : les principaux changements	10
Agenda / Adhésion	10

Chers milafrangar, chers amis,

Le 23 mars, nous serons appelés à voter pour renouveler le Conseil Municipal de notre village. Ce seront des élections extrêmement importantes qui auront une influence sur notre vie quotidienne.

Après 25 ans sans aucune opposition, vous avez souhaité lors des municipales 2008, notre entrée au conseil municipal avec près de 47% des suffrages, et 4 élus sur 19. C'est une chance, une richesse, offerte à tous les milafrangar de pouvoir choisir.

En 6 ans, nous nous sommes forgés une solide expertise, une profonde connaissance de la vie municipale, une expérience que nous voulons mettre au service des milafrangar.

C'est pourquoi nous vous annonçons que nous sommes candidats à l'élection municipale 2014 avec la liste « Villefranque, un souffle nouveau; Milafranga, hats berri bat ».

Nous aimons Villefranque et nous avons un projet, une volonté de doter le village des infrastructures nécessaires, une ambition forte d'accompagner le développement.

Nous avons une vision très différente de la manière de faire la politique.

Nous souhaitons mener une politique ambitieuse au niveau environnemental au niveau de la transition énergétique, de la préservation des milieux et du cadre de vie.

Nous voulons contribuer au développement économique et social et favoriser la création d'emplois.

S'engager pour Villefranque c'est pour nous :

Veiller à l'intérêt général dans un grand souci d'équité.

Travailler en équipe en utilisant au mieux les compétences de chacun, en étant à l'écoute des suggestions des villageois.

Choisir avec vigilance les projets utiles et nécessaires au village avec le refus du gaspillage. Contenir la hausse des impôts par la maîtrise des dépenses.

Faire de Villefranque un modèle d'intégration générationnelle, grâce à une véritable politique du logement, adaptée à tous les revenus et à tous les âges, par l'accès de tous à la culture et aux pratiques sportives, et par la promotion de la vie associative.

Présenter une liste qui respecte la diversité des générations, des quartiers, et des origines sociales.

Au cours de notre mandat, nous avons été confrontés aux questions qui vous préoccupent, comme les difficultés de se loger, de trouver une place en crèche, les problèmes de circulation, de ramassage scolaire, de cantine, les problèmes de voirie, d'écoulement d'eau, d'assainissement, de sécurité, d'accession aux loisirs pour les jeunes et de la crainte de l'isolement pour les plus âgés.

C'est pourquoi nous sommes à l'écoute de vos suggestions, de vos critiques et de vos idées. Rejoignez-nous pour donner un souffle nouveau à Villefranque, pour que chacun puisse y trouver sa place !

Nous vous remercions pour votre confiance.

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :

*Alain Goutenegré,
Catherine Daubas,
Françoise Mallé,
Marie-Do Daguette,
Nathalie Behoteguy,
Sébastien Duprat*

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

Sébastien DUPRAT - Conseiller Municipal

Faire de la politique autrement / Politika bestela egin

Dans quelques semaines, vous serez appelés à élire un nouveau Conseil Municipal qui désignera ensuite le Maire. **Quel sera votre choix ?**

Déciderez-vous d'élire une municipalité qui mène la même politique depuis près de 30 ans ou choisirez-vous une nouvelle équipe ayant une toute autre vision de la gestion d'un village ?

Nous souhaitons, bien sûr, obtenir votre confiance pour impulser un nouveau souffle à notre village avec une devise forte : « faire de la politique autrement ».

« **Faire de la politique autrement** » c'est pour nous :

1 - Accorder à chacun des élus, à chacun des 19 élus, la même importance.

Ce n'est pas un petit groupe de 3 ou 4 personnes qui doit tout décider mais l'ensemble des élus, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition. Chacun doit se sentir utile, avoir sa place.

Le travail doit être réparti équitablement dans les commissions, les syndicats intercommunaux, les conseils d'administrations, ...

2 - Débattre des projets en laissant la parole à chacun des élus, sans discrimination, dans le respect de ses qualités, de ses différences, de sa façon de penser, de ses convictions, de sa vie privée...

Chacun doit pouvoir s'exprimer librement. Personne ne détient la vérité, **la vérité se construit ensemble.**

3 - Associer l'opposition à la gestion de la commune. Elle ne sera pas laissée de côté comme cela se passe aujourd'hui. Avoir des idées différentes ne veut pas dire forcément être négatif.

4 - S'engager pour le village, c'est servir l'intérêt général. C'est travailler pour la communauté, pour l'ensemble des habitants sans aucune distinction. Nous souhaitons consulter les habitants et associer ceux qui le désirent aux projets et à certaines commissions.

5 - Travailler dans la transparence la plus totale et ceci dans tous les domaines, spécialement dans l'attribution des marchés, des logements sociaux, les embauches de personnel, l'urbanisme.

Il est important que **l'ensemble des conseillers municipaux** :

- **soient informés des travaux de chaque commission** (y compris et surtout, dans un domaine sensible tel que l'urbanisme),

- **soient informés des délibérations prises par les élus délégués** à un syndicat intercommunal, à un conseil d'administration, etc...

- **décident et votent toutes les dépenses municipales**, dans des limites beaucoup plus raisonnables qu'à l'heure actuelle : alors qu'aujourd'hui le maire peut engager seul des dépenses à hauteur de 200 000€ (délibération du 31 mars 2008).

6 - Diffuser l'information la plus large possible, sans rien cacher, à l'ensemble des villageois.

Le journal municipal et le site Internet de la Mairie doivent devenir de véritables outils de communication des informations municipales : procès-verbaux des conseils municipaux et non des résumés, travaux des commissions, etc....

7 - Gérer le budget de la commune de manière optimale.

L'argent de la commune provient de nos impôts à tous, il ne faut donc pas le dépenser inutilement, ni le gaspiller. Il faut, chaque fois que cela est possible, mutualiser les moyens avec les autres communes de la communauté de communes Nive-Adour (locaux techniques, gros matériel,...).

Par exemple, nous avons la chance d'avoir des employés communaux de qualité, leurs compétences devront être valorisées, après formation complémentaire si nécessaire, pour faire de nombreux petits travaux dans les bâtiments communaux, ce qui réduirait d'autant les coûts de main-d'œuvre.

8 - Accompagner le développement d'un urbanisme maîtrisé avec les mêmes droits pour tous, qui permettent à la fois aux jeunes de nos quartiers de s'installer, aux plus âgés de rester sur notre commune, à de nouveaux projets de voir le jour. Construire les infrastructures dont on a besoin. L'urbanisme a toujours été un domaine sensible. Il ne doit pas être confié à un seul élu, mais à une véritable commission qui étudie les dossiers, les projets et qui les fait valider par le conseil municipal.

9 - Conserver notre cadre de vie, protéger notre environnement, impulser la transition énergétique par une politique ambitieuse.

10 - Avoir le souci de tous les Milafrangar sans aucune distinction : continuer d'améliorer l'accompagnement des plus jeunes et des adolescents, dans leur univers scolaire, périscolaire et dans les domaines sportif et culturel. **Recenser les besoins en matière de précarité des personnes fragiles ou âgées vivant seules.** Il est indispensable d'envisager une politique communale d'action sociale cohérente, en lien avec le CCAS de St- Pierre d'Irube . Pour tout ce qui concerne la vie privée des Milafrangar, **la confidentialité de l'instruction des dossiers et leur impartialité doivent absolument être garantis.**

2008-2013: Notre présence au conseil municipal Gure presentzia herriko kontseiluan

Elus depuis 2008 au conseil municipal, nous avons su en six ans vous représenter et porter des projets importants. De nombreuses idées développées dans notre programme ont pu voir le jour et nous les avons défendues lors des votes. D'autres venants de la majorité ont obtenu notre soutien quand elles nous ont paru cohérentes avec l'intérêt des Milafrangar.

La sécurisation de la traversée du village, le remodelage du carrefour entre les départementales 137 et 237 et la sécurisation de la circulation autour des deux écoles étaient indispensables et nous y étions favorables. Cependant les résultats auraient pu être meilleurs avec une concertation plus constructive (parking de la Mairie dangereux et trop petit, disparition de places de parking devant certains commerces, accessibilité difficile au centre médical, dangerosité du parking de l'école publique, ...)

Nous étions également très favorables à l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants dans le petit bois, à la réfection du terrain de sport et à l'ajout de la piste BMX.

La numérotation des rues était indispensable dans notre village mais sa mise en place a causé nombres de problèmes à certains villageois.

Nous avons su aussi exprimer nos points de vues complémentaires ou divergents. Nous avons marqué notre opposition quand il s'agissait de déplacer à grands frais les WC pour les éloigner du fronton, de construire un local technique



pour plus de 600 000€ ou investir massivement dans un bar restaurant pour plus de 700 000€.

Nous avons vainement essayé de convaincre la majorité de conserver l'ancien presbytère et l'ensemble des bâtiments municipaux du centre-ville dans le domaine municipal, avec un projet à l'appui : celui de les utiliser pour des activités commerciales, publiques et associatives.

Nous avons refusé de cautionner les dérives des dépenses de fonctionnement et l'augmentation des impôts qui en sont la conséquence (près de 12%).

Nous avons toujours cherché la meilleure solution et proposé des alternatives à des choix très discutables.

Enfin, nous nous sommes retrouvés tous unis et rassemblés quand il a fallu combattre le projet inutile de construction de la LGV. Nous avons su dépasser nos préjugés politiques.

Quand il s'agit de défendre le village il n'y a pas de majorité, ni d'opposition, il y a une unité municipale.

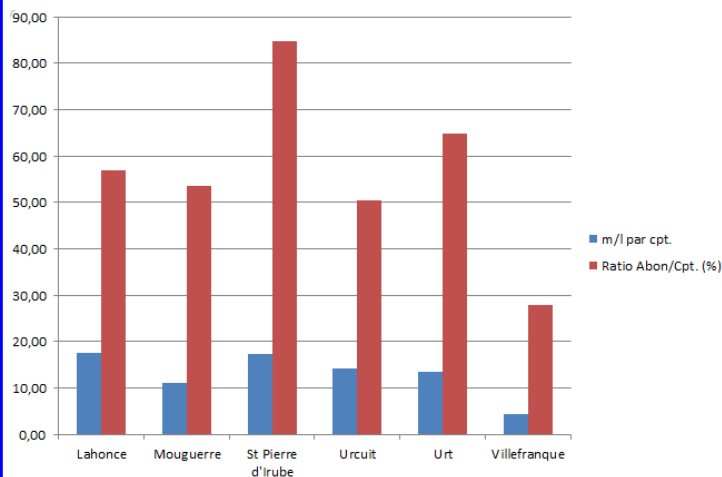
Nous regrettons fortement de ne pas avoir réussi à obtenir le même résultat concernant le projet du Gazoduc.

L'énorme retard de l'assainissement collectif : / Gaitzeko beranta

En avril 2011, nous écrivions déjà un article dont le titre était : « A quand un assainissement collectif pour tous ? » (M.B.N° 8). Le rapport 2012 du syndicat URA qui gère l'assainissement collectif de Villefranque et de 15 autres villages du Pays Basque est édifiant sur le retard pris par notre village dans ce domaine.

Sur le graphique ci-dessous figure le pourcentage d'abonnés à l'assainissement collectif par rapport au nombre de compteurs installés par village. Nous n'avons repris ici que les six communes de la Communauté de Communes Nive Adour. Nous constatons que 85% des foyers sont raccordés à St-Pierre d'Irube, que les quatre autres communes sont entre 50,4% et 64,8%. Notre village arrive péniblement à 28% !!

Pour l'ensemble des communes gérées par URA, le taux le plus faible (mis à part Villefranque) revient à Arcangues avec 39,4%, puis Arbonne avec 43,6% et Briscous avec 45%. Tous les autres villages ont un taux supérieur à 50%. Six communes ont même un taux supérieur à 66,7% (dont St-Pierre d'Irube).



Si nous tenons compte de la longueur du réseau en mètres en comparaison du nombre de compteurs installés par communes, nous restons toujours et largement bon dernier : 4,34 m/l par compteur. Seuls deux villages (Arcangues et Briscous) sont à moins de 10 m/l par compteur. Les zones artisanales ne sont pas reliées à l'assainissement collectif, cela nous semble une anomalie majeure.

D'autre part, un certain nombre d'habitants sont tenus de mettre leur installation d'assainissement individuel aux normes dans un délai relativement bref, pour un surcoût important. Est-il vraiment adapté de poursuivre ce type de politique dans ce domaine, au lieu d'aller résolument vers un assainissement collectif, dans la mesure du possible, et d'engager des dépenses individuelles pouvant s'avérer rapidement inutiles ?

Pourquoi ce retard de l'assainissement collectif dans notre village?

Enfin, au niveau des stations d'épurations installées, cela ne s'améliore pas. En effet celle de Villefranque a une capacité de 1 200 équivalent/habitants, alors que le village compte près de 2 300 habitants en 2012. Celle d'Urcoit a une capacité de 3 000 éq/hab, celles de Lahonce et Urt, 4 000 chacune et celle de Mouguerre 12 000.

Pourquoi une station de si petite capacité chez nous ?

Nous pouvons conclure comme en 2011 :

- Il est vraiment regrettable que Villefranque soit la commune dont le réseau est le plus faible et il serait incorrect de l'expliquer uniquement par la configuration géographique du village !
- La grande priorité aujourd'hui devrait être l'extension du réseau du tout à l'égout dans les quartiers les plus urbanisés notamment sur le quartier bas, dont l'urbanisation importante ces trois dernières années pose des problèmes de pollutions.

Assainissement collectif URA

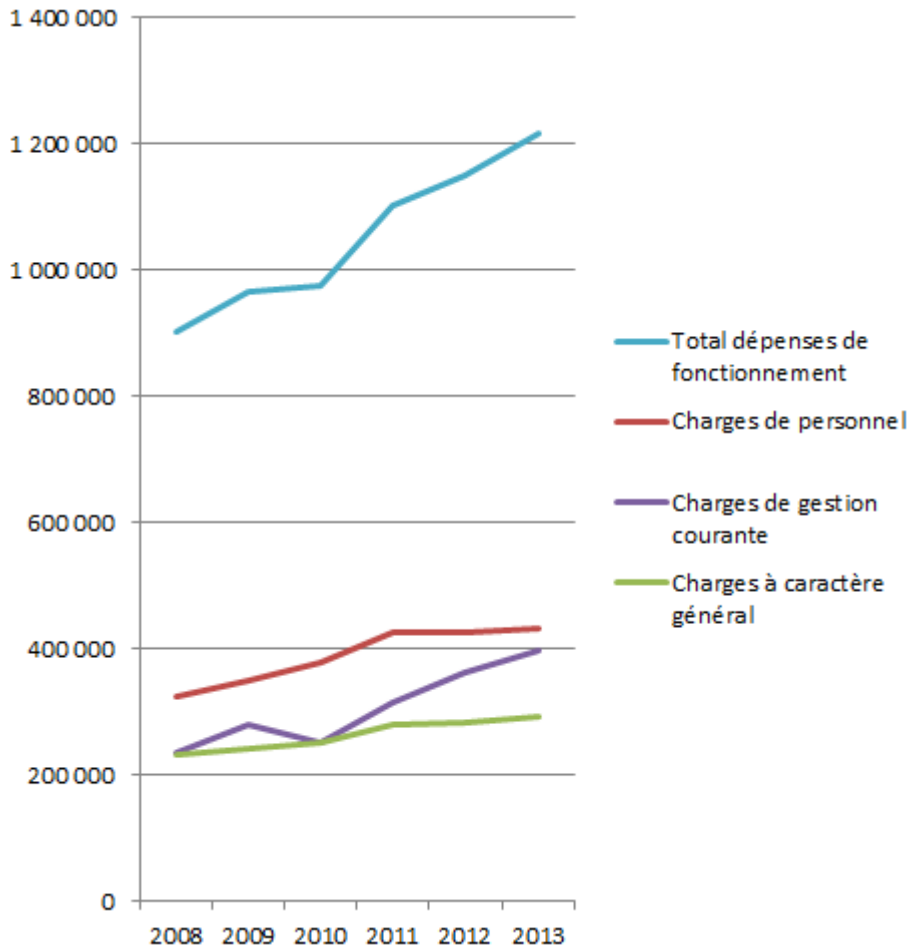
(Source : Rapport annuel URA 2012)

	Villages	Habitants	Compteurs	Abonnés Ass.	Ratio Abon/Cpteurs	Réseau m/l	m/l par cpt.	STEP	Postes Refoulement
Nive Adour	Lahonce	2118	998	567	56,8%	17567	17,60	4 000 eq/h	11
	Mouguerre	4817	2098	1126	53,7%	23174	11,05	12 000 eq/h	12
	St Pierre d'Irube	4494	1653	1400	84,7%	28813	17,43		12
	Urcoit	2222	1016	512	50,4%	14398	14,17	3 000 eq/h	8
	Urt	2254	1016	658	64,8%	13732	13,52	4 000 eq/h	4
	Villefranque	2269	1154	323	28,0%	5007	4,34	1 200 eq/h	4
Autres CC	Ahetze	1844	866	479	55,3%	10269	11,86		5
	Arbonne	2068	957	417	43,6%	10792	11,28		6
	Arcangues	3207	1451	571	39,4%	13108	9,03		13
	Bassussarry	2500	1282	1136	88,6%	25080	19,56	8 000 eq/h	17
	Briscous	2700	1088	490	45,0%	10675	9,81	4 000 eq/h	2
	Halsou	518	97	68	70,1%	1989	20,51		2
	Itxassou	2107	798	532	66,7%	14556	18,24		4
	Jatxou	1127	484	323	66,7%	8943	18,48		4
	Larressore	1659	778	425	54,6%	9407	12,09		2
	Ustaritz	6487	2960	2065	69,8%	30584	10,33	13 200 eq/h	13

Quelques éléments financiers / Finantza elementu batsuk

En 6 ans, les dépenses de fonctionnement de la mairie ont explosé, passant de 901 537€ en 2008 à 1 215 304€ en 2013, soit une augmentation de 28,68 %.

Dépenses liées à l'augmentation importante du personnel municipal mais aussi à l'explosion des charges générales et courantes (voir tableau).



Parallèlement les impôts locaux perçus par la mairie ont augmenté de 11,5% en cumulé.

Les recettes liées aux divers impôts étaient de 643 226€ en 2008, elles seront en 2013 de 922 370€.

Combien de fois, en conseil municipal, avons-nous alerté la majorité sur le danger de laisser filer les dépenses de fonctionnement ?

Par six fois nous avons refusé d'approuver et de voter les budgets de fonctionnement dont l'augmentation très importante aura des conséquences sur nos impôts locaux pendant de nombreuses années.

222 logements neufs ont été construits sur la même période (document ci-dessous du PLH) ce qui induit une très forte croissance du nombre des foyers fiscaux et qui explique aussi l'augmentation des recettes liées à l'impôt.

L'ensemble des grands projets réalisés par la majorité municipale depuis l'élection de mars 2008, a été entièrement financé sur fonds propres et en grande partie grâce à la vente d'une dizaine de terrains communaux.

Nous avons un endettement de plus de 2 millions d'euros en 2008 que nous avons toujours, diminué, bien sûr des annuités de remboursement. Enfin la municipalité vient de contracter un emprunt de 135 000€ pour équilibrer le budget 2013, déficitaire.

Construction de logements - Période 2007-2012

Source Communauté de Communes Nive Adour - Plan Local de l'Habitat page 5

	Accession totale		Accession sociale		Accession libre		Logement locatif		Total logements constructions 2007 - 2012	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Lahonce	97	118	29	41	68	77	47	11	144	129
Mouguerre	214	84	64	0	150	84	106	81	320	165
Saint-Pierre d'Irube	257	81	77	0	180	81	126	86	383	167
Urcuit	100	44	30	0	70	44	49	46	149	90
Urt	103	75	31	0	72	75	51	0	154	75
Villefranque	105	200	31	0	74	200	52	22	157	222
Comm. Comm. Nive-Adour	876	602	262	41	614	561	431	246	1307	848

Entre Nive et Adour / Errobi eta Aturri artean

Les infos de notre intercommunalité.

Dans bien des domaines, les décisions nous concernant dépendent de notre intercommunalité.

Le pouvoir de décision de notre mairie est transféré par délégation vers notre communauté de commune Nive Adour. A ce titre il est essentiel de vous informer des choix, des orientations prises par le conseil communautaire composé des représentants des 6 communes de notre canton.

Les représentants actuels pour Villefranque sont M. Dufourcq, Mme Dragon et M. Saint-Estevan. Lors du prochain scrutin, les représentants de la commune seront élus en même temps que les conseillers municipaux, et la liste battue aura (sauf résultat très défavorable) un élu à Nive Adour sur les trois. Les différentes oppositions des communes concernées, quand elles existent, seront donc représentées dans cette instance vouée à prendre de plus en plus d'importance à l'avenir.

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les informations importantes concernant les dernières délibérations de notre Conseil Communautaire .

5 décembre 2013, délibération du Conseil Communautaire :

La CCNA prend acte de la validation par les 6 conseils municipaux du Programme Local de l'Habitat 2014-2019 et soumet le PLH à l'avis des services préfectoraux.

La CCNA adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

31 octobre 2013, délibération du Conseil Communautaire :

Le Programme Local de l'Habitat est présenté au conseil communautaire et est validé.

Signature du contrat territorial avec le département 2013-2016. L'enveloppe budgétaire s'élève à 3 884 718€ pour les 6 communes et 577 748€ pour la CCNA.

Demande de subvention pour l'extension de la crèche « le Nid Urtois ».

Mise à disposition d'intervenants de musique dans les écoles publiques.

1^{er} août 2013, délibération du Conseil Communautaire :

Le conseil communautaire émet un avis favorable au projet de SCOT de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes.

Les délégués des conseils municipaux à la CCNA seront 36. 7 délégués pour Saint Pierre et Mouguerre et 3 pour Lahonce, Urcuit, Urt et Villefranque. Nous nous interrogeons sur le nombre de représentants de notre commune, proche de 2 300 habitants (le recensement en cours nous donnera ce nombre réel certainement supérieur).

4 avril 2013, délibération du Conseil Communautaire :

Adoption du budget primitif. Fonctionnement : 8 151 476€ et investissement : 2 831 464€. Budget annexe ZAE Duboscoa 115 185€ en fonctionnement et investissement.

Maintien du taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9,64% soit : 1 770 568€.

Vote du taux de fiscalité additionnelle. Le produit fiscal s'élèverait à 2 025 480€ en augmentation de 5,47%.

Travaux d'extension de la crèche le Nid Urtois : 321 613€ HT.



Communauté de Communes
Herri Elkargoa

Les parents digèrent mal le prix de la cantine Jantokiaren prezioa gaizki pasatsen burasoentzat

Entre 2008 et 2013, la majorité municipale a augmenté le prix du repas à la cantine municipale de 23,3% :

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prix	2,92€	2,95€	3,11€	3,29€	3,54€	3,60€
Hausse		1%	5,4%	5,8%	7,6%	1,7%

La mairie fait appel à un prestataire privé pour réaliser les repas (société privée Scolarest). Par contre elle assure elle-même le service, le nettoyage et l'entretien du matériel. Le prix du repas facturé par Scolarest à la mairie, est de 2,61 € TTC.

La mairie refacture le repas aux parents au prix de 3,60 €, soit avec une marge brute de presque 1€. Ce n'est pas le prix du repas, fabriqué et facturé par Scolarest, qui explose, mais les charges d'exploitation de la cantine municipale.

Nous pensons que la cantine municipale est un service public qui n'a pas pour but d'être rentable et encore moins de faire des bénéfices, mais d'offrir à chaque famille, à chaque enfant un **repas de qualité au juste prix. Pour un tarif identique, nous pensons qu'il serait préférable d'augmenter la qualité des repas de nos enfants.**

Les parents qui habitent, vivent et scolarisent leurs enfants dans nos deux écoles payent eux aussi des impôts locaux qui servent au fonctionnement et aux investissements collectifs.

La modification du PLU de trop / PLU aldaketa soberakina

Par arrêté n° 1/2013 du 31 octobre 2013, le Maire de Villefranche a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Il s'agit de « permettre de réaliser une maison d'habitation en zone N, d'autoriser une desserte d'habitation en zone N et de classer des zones UB en zone UC »

Zone N : Zone naturelle protégée, non constructible

Zone UB : Zone à urbaniser avec une forte densité du fait de sa situation centrale

Zone UC : Zone à urbaniser avec une plus faible densité du fait de sa situation géographique

La consultation et l'interprétation des documents soulèvent plusieurs questions et interrogations.

1) À quelques semaines d'une échéance électorale locale importante, il n'est pas concevable de procéder à une modification du PLU.

Il n'y a aucune urgence, il serait plus sain de reporter ces modifications à une autre date. C'est une question d'éthique, de morale.

2) La modification prévoit la possibilité d'apporter les réseaux, (eau, électricité, voirie...) sur ces parcelles situées en plein milieu d'une vaste zone classée naturelle dans un but d'ouverture à l'urbanisation. Nous pensons qu'il est dangereux d'autoriser de passer réseaux, routes et autres équipements collectifs ou nécessaires à l'habitation en zone N. Cela ouvre la porte à tous les abus sur des zones qui n'ont pas vocation à l'habitation. Les services de l'Etat l'ont noté et le préfet demande l'abandon de ce projet de modification.

Nous nous inquiétons, également, du coût éventuel à la charge de la collectivité pour apporter les réseaux et construire la voirie.

3) Plusieurs zones classées en UB sur le PLU situées en centre-bourg, seront déclassées en UC. Ceci est complètement contraire aux préconisations du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), des services de l'Etat et aux engagements de la mairie pris dans le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable de Villefranche). C'est une remise en cause de l'économie générale de notre PLU.

Ces zones ont été volontairement classées en UB par la mairie il y a 4 ans, il n'y a aucune urgence à les déclasser maintenant. Il faudra prendre le temps nécessaire pour retravailler ce PLU avec la concertation la plus large possible.

Pour 82 372€, le gazoduc coupera Villefranque en deux ! 82 372€ entzat, gasbideak Milafranga bi partez emango du !

En janvier 2012, nous révélions aux habitants de Villefranque, le projet de construction d'un gigantesque gazoduc traversant le village. (Mila Berri n°9).

(Il s'agit d'un projet européen rebaptisé « Artère de l'Adour », qui est en fait le dernier chaînon manquant des autoroutes à péage du gaz : Il s'agit de terminer un maillage national et européen des gazoducs permettant une interconnexion entre les gazoducs français, espagnols, italiens, allemands, russes et algériens.

Ce projet s'inscrit dans la libéralisation européenne du marché du gaz. Les gazières, les pétroliers pourront faire circuler, vendre et acheter du gaz et s'acquitteront auprès du propriétaire (TIGF) de droits de péages...

Il manque à construire 90 Km entre Arcangues et Coudure dans les Landes, pour un investissement de 130 millions d'euros.

Il faut savoir que ce projet ne servira pas à alimenter les territoires traversés même si une connexion au réseau régional à Urt est prévue).

En deux ans, tel un tsunami, le projet a été imposé. Réunion publique, en mairie, avec les propriétaires concernés, présentation et négociation, transaction et indemnisation, tout cela avant que commence l'enquête publique.

Depuis le 31 octobre 2013, l'enquête publique est close et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. « Le projet est socialement acceptable » !

Enfin, le début des travaux est prévu pour cette année. Après les élections municipales...

Il faut dire que TIGF a utilisé des gros moyens. Société de conseils, professionnels de la communication, signature de convention d'indemnisation de servitudes afin d'obtenir avant l'enquête publique plus de 80% des accords des propriétaires concernés...

A quoi sert donc une enquête publique si le projet est déjà négocié financièrement ?

Le dossier, connu en mairie dès 2011 et gardé secret, a été révélé par notre publication en 2012.

C'est un sujet brûlant et très embarrassant pour la majorité municipale.

Les passes d'armes que nous avons menées lors des conseils municipaux en sont la preuve. La mairie s'est résignée, a baissé la tête et a préféré négocier avec TIGF, partant du postulat que l'on ne peut rien faire face à ces grandes entreprises et qu'il vaut mieux courber l'échine pour obtenir un meilleur accord que d'engager un bras de fer.

Les municipalités, même petites ont des moyens de se faire entendre. Les sociétés tels que TIGF craignent les oppositions et préfèrent négocier.

Nous avons dans nos mains les cartes et il fallait les garder plutôt que de se précipiter et signer un accord qui, certes nous rapporte 82 372€, mais ne représente rien par rapport aux cicatrices que le tracé du gazoduc laissera sur notre village.

Nous sommes tous perdants. Propriétaires impactés, voisins et riverains du projet, chasseurs et amoureux de la nature. C'est tout le village qui sera balaféré.

Le préjudice environnemental et la dévaluation totale du foncier sont importants. Même si ces terres sont aujourd'hui non constructibles, on sait très bien au vue du développement de l'urbanisme et de l'extension de l'agglomération de Bayonne, le prix dans l'avenir de ce foncier.

Notre mairie a eu tort de signer précipitamment cette convention de servitude pour un montant de 82 372€. Nous avons encore une fois gaspillé de la réserve foncière.

Ce projet, comme nous l'avons évoqué n'a d'utilité publique que le nom, et l'intérêt financier qu'en tirera son propriétaire.

Nous aurions eu la majorité au conseil municipal, jamais ce projet n'aurait eu le déroulé que nous lui connaissons. D'abord il aurait été porté et défendu par notre Communauté de Communes pour ne pas être seul. Ensuite nous aurions travaillé avec le CADE et les associations. Nous aurions marqué notre opposition et nous n'aurions jamais signé une convention d'indemnisation avant l'enquête publique.

Le gazoduc serait peut être passé sur Villefranque, mais pas au milieu des terres agricoles, des forêts, si proche de certaines maisons sur la Route des Cimes et n'aurait pas coupé une conduite électrique de très haute tension. Il aurait suivi les routes et les couloirs d'infrastructures...

Les indemnisations de servitudes de pertes d'exploitations sont des obligations légales dues. Même si vous vous opposez jusqu'au bout, vous les obtenez et il est erroné de faire croire qu'on ne peut négocier pour les obtenir.

Nous avons une approche très différente du combat à mener pour défendre et préserver l'intérêt des milafrangar.

C'est à vous de le juger.

LGV : La Grande Vanité / AHT : Aitunen Handikeri Tzarak

Mis à part la vanité de nos grands élus, ou le lobbying que l'on imagine forcené des géants du BTP, qu'est-ce qui peut donc justifier que l'on s'acharne à vouloir imposer de nouveaux projets de Lignes à Grande Vitesse au sud de Bordeaux ?

La rentabilité prévue peut-être ? Certainement pas. *(Les données ci-dessous proviennent du CADE et plus précisément d'un gros travail réalisé par Pierre Récarte).*

Les **bilans LOTI** (Loi d'orientation des transports intérieurs), nous permettent d'étudier les **prévisions** faites avant la construction des LGV et la **réalité** observée au moment de leur mise en service. Et ce n'est pas une surprise, **les coûts sont systématiquement sous-estimés**. En effet, **l'écart moyen** entre la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et la réalisation est d'environ **+ 19%**.

Le **coût au kilomètre** de la LGV existante **la plus chère** (LN5 Méditerranée) est de **19,4M€**. L'estimation du projet **GPSO** (Bordeaux-Hendaye et Bordeaux-Toulouse) est **31M€** (2 fois plus cher que la LGV Est) ! Et au **Pays-Basque** le coût serait de **51M€** du kilomètre (à cause de la configuration du terrain) !

Mêmes constats avec **l'étude des trafics** : **l'écart constaté** entre la réalisation et la prévision lors des DUP est - **21,2%** ! La **prévision** pour le **GPSO** est de 17,7M de voyageurs contre 21,7 pour la LGV Méditerranée alors qu'il coûte plus cher ! Ces estimations de RFF sont en plus surestimées : en 2006 lors du débat public, elles étaient de 40,8% plus élevées que celle de la SNCF.

En conséquence, avec le GPSO, le coût par passager transporté sur 20 ans est 76% plus élevé que sur la LGV Est !! Idem avec le nombre de passagers au km qui est pour le GPSO le plus bas jamais atteint par aucune LGV en France !

Pour le CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable), la rentabilité socio-économique des projets LGV « est très nettement en décroissance au fil des projets ». Avec le GPSO, ce taux minimum de rentabilité socio-économique est a priori le plus bas constaté de tous les projets. Qu'en sera-t-il en réalité quand on sait qu'il est toujours assez nettement inférieur aux prévisions.

Bref, nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas beaucoup d'arguments pour justifier de dépenser autant pour des gains de quelques minutes au final. **Ceux qui affirment que les GPSO sont rentables nous mentent !!** Que pourrait-on financer avec cet argent ?

1 KM de LGV GPSO = 30 CRÈCHES de 50 places

(Références : 1 place de crèche entre 20 000€ et 25 000€ (coût construction) Crèche de Neuves Maisons Oise, 2010, 39 places. Coût : 800 000€)

1 KM de LGV GPSO = 1 LYCÉE DE 850 ÉLÈVES, aux normes haute qualité environnementale, 49 salles de cours et 375 ordinateurs

(Référence : Lycée de Pornic Pays de Retz 2013. 11 320m2. Coût : 30M€)

2 KM de LGV GPSO = 3 MAISONS DE RETRAITE DE 85 LITS

(Référence : Maison de retraite Jurançon 2012 84 lits. Coût : 18,5 M€)

20 KM de LGV GPSO = 1 HÔPITAL NEUF de 1200 lits, aux normes haute qualité environnementale, équipé d'un plateau technique ultra moderne *(Référence : Hôpital d'Orléans (aux normes HQE haute qualité environnementale))*

Si nous sommes élus, nous continuerons à lutter avec autant de détermination en mairie, que ces dernières années dans les associations auprès du CADE.

LGV NON, ni à Villefranque ni ailleurs !! AHT EZ, ez hemen ez nihun !!

Deux associations de Villefranque luttent contre le projet de nouvelle voie LGV, si vous voulez les aider en adhérant : Nom-prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone- mail : _____

Villefranque Cadre de vie : J.M. Faye - Maison Iguzki Mendi - 698 Rte de St-Pierre d'Irube -
64990 VILLEFRANQUE

Ou **Comité de défense D22** : Gisèle Coassin - 140 chemin Pagoalde - **64990 VILLEFRANQUE**

L'adhésion est de 5€ (envoyer un chèque à l'une ou l'autre des associations).

Elections municipales à Villefranque le 23 mars 2014 - Les principaux changements :

⇒ **Scrutin de liste** : il faut voter pour une liste entière. Le panachage n'est plus autorisé : la moindre annotation et/ou rature sur un bulletin, et il serait considéré comme nul et le vote ne compterait pas. Quel dommage !

⇒ Les listes doivent respecter la **parité** hommes/femmes.

⇒ Il y a aura **2 listes** sur le bulletin, une liste de **19 personnes** pour les **Conseillers Municipaux** et une liste de **3 personnes** et **1 suppléant** pour les **Conseillers Communautaires** Nive Adour où Villefranque dispose de 3 sièges.

⇒ Si vous êtes **absent** le jour du scrutin, vous pouvez établir une **procuration** à la brigade de **gendarmerie d'Ustaritz** ou au tribunal d'instance de votre domicile ou lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Agenda

Date	Evénements
Mercredi 19 mars 2014 à 19h30	Réunion publique liste « Villefranque, un souffle nouveau »
Dimanche 23 & 30 Mars 2014	Elections municipales
Dimanche 25 Mai 2014	Elections européennes
Samedi 24 Mai 2014	Fête l'école publique
Samedi 28 Juin 2014	Fête et zikiro de l'école du Sacré-Cœur

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Mél : _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€

Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association

Vous serez contacté(e) dès réception de votre adhésion.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Association Mila Berri»

Renvoyer ce bulletin et le chèque à :

Association Mila Berri
Marie-Do DAGUERRE
Azkenian - Chemin Larramendia
64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»

Tirage du 10 février 2014,
1200 exemplaires

Contact : info@milaberri.com

Site : <http://www.milaberri.com>

